

Photomontage SSL-2 : Aire d'étude éloignée sous secteur intermédiaire - Saint-Sornin-Leulac - Route départementale n°44



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue SSL-2 est localisé le long de la départementale D44 entre Saint-Sornin-Leulac et Saint-Hilaire-la-Treille. La route descend vers la vallée du ruisseau des Écrevisses ce qui explique l'abaissement de la topographie. Le secteur est très boisé. Les boisements se concentrent dans la vallée et sur le secteur de plateau rive droite. La vision est donc cadrée dans un plan proche par une haie le long de la route (à droite du panorama) et dans un plan moyen par le versant très boisé (rive droite) de la vallée du ruisseau des Écrevisses.

Intérêt du point de vue : Vue depuis une route secondaire (D44) reliant les villages de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Hilaire-la-Treille et circulant ponctuellement face à la ZIP

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu faible : Route départementale du quotidien de faible gabarit et à la fréquentation mesurée et reliant les deux villages Saint-Sornin-Leulac et Saint-Hilaire-la-Treille

Sensibilité négligeable : Contexte boisé et relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale secondaire du quotidien ponctuellement orientée vers la ZIP

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes sont masquées par la topographie et la végétation. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Alors que le projet en instruction sur la commune de Mailhac-sur-Benaize n'est pas visible, trois des éoliennes du projet Terres Noires apparaissent franchement. Il s'agit des seules éoliennes visibles dans ce panorama.





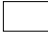






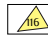


Coordonnées du point de vue	X = 519751 Y = 2134929 Alt = 299m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—14h45
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 10812 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 12807 m







E3.8 Présentation des photomontages depuis l'aire d'étude éloignée (hors sous secteur intermédiaire)

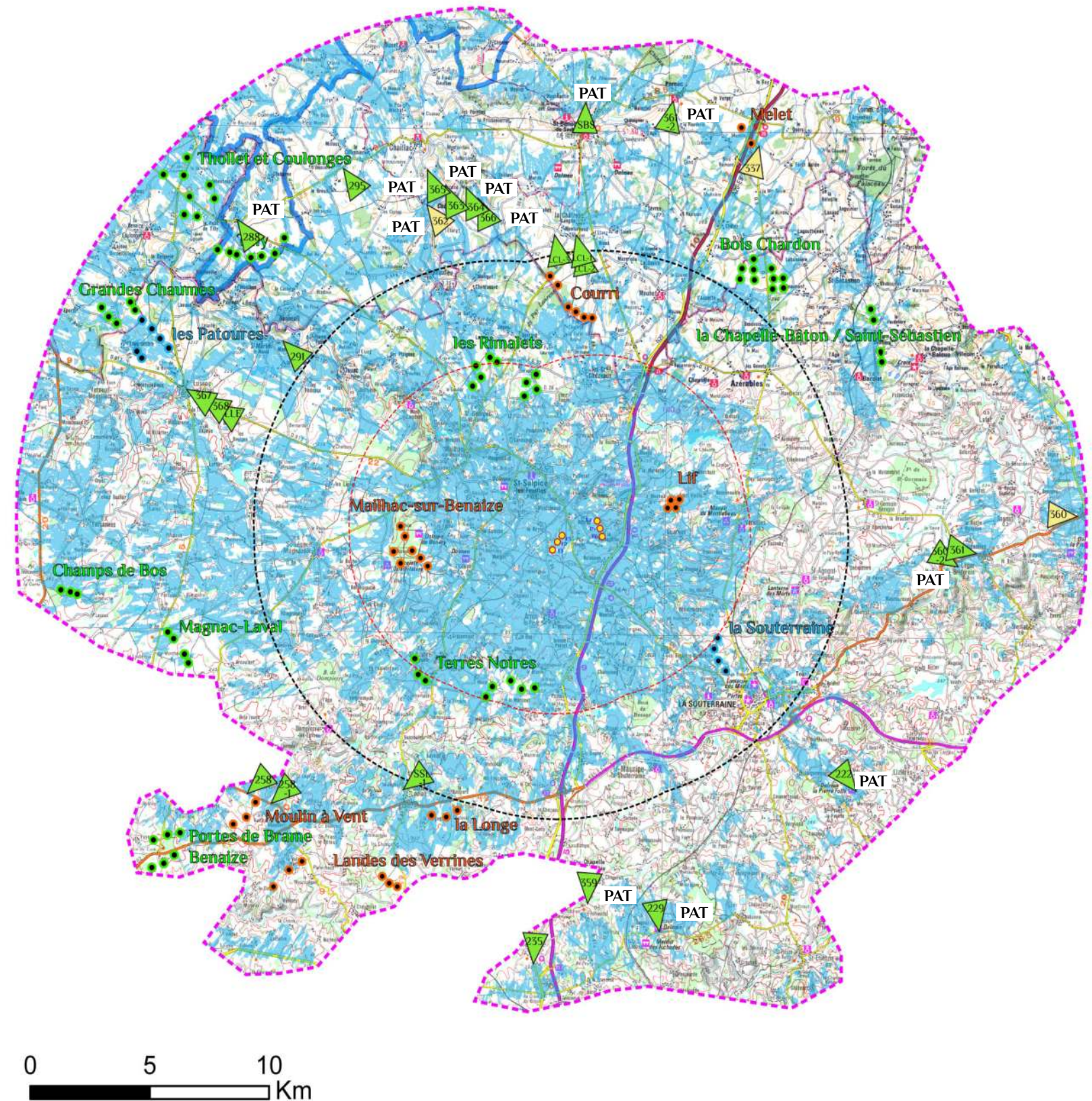
-  Éoliennes
-  Éoliennes des projets au permis autorisé
-  Éoliennes des parcs construits
-  Éoliennes des projets en instruction
-  Secteur d'où les éoliennes ne sont pas visibles
-  Secteur d'où au moins une partie d'une éolienne est visible
-  Aire d'étude éloignée de 17 km de rayon
-  Aire d'étude intermédiaire de 10 km de rayon / sous secteur de l'aire d'étude éloignée
-  Aire d'étude rapprochée 6 km de rayon
-  Aire d'étude immédiate de 1 km de rayon/ sous secteur de l'aire d'étude rapprochée
-  Photomontage montrant une vue franche du projet
-  Photomontage montrant une vue très partielle du projet
-  Photomontage d'où le projet n'est pas visible
-  Photomontage validant une visibilité ou une absence de visibilité depuis un élément du patrimoine

NB : Les zones en bleu de la ZIV ne distinguent pas :

- les secteurs d'où les éoliennes sont largement visibles
- des secteurs d'où elles ne le sont que très partiellement ;
- le nombre d'éoliennes visibles.

Carte : société Green Satellite
Source : données société ERG Développement France

C59 : LOCALISATION DE L'ENSEMBLE DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (HORS SOUS SECTEUR INTERMÉDIAIRE) SUR FOND DE ZIV MONTRANT L'IMPACT DU SEUL PROJET DE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES



Photomontage SSL-1 : Aire d'étude éloignée - Route départementale D44 _ Saint-Sornin-Leulac



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue SSL-1 est localisé le long de la route départementale D44 au niveau de l'entrée nord de Saint-Sornin-Leulac sur un rebord de plateau dominant la vallée du ruisseau des Écrevisses. Ce secteur de plateau est assez élevé (330m environ) largement découpé par un réseau hydrographique denses (vallons affluents du ruisseau des Écrevisses) et très boisé. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses et cadrent la vision dans un plan proche.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis une route départementale (D44) du quotidien / frange du village de Saint-Sornin-Leulac*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu faible : *Vue depuis une route départementale (D44) du quotidien / frange du village de Saint-Sornin-Leulac*

Sensibilité faible : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale du quotidien / vision statique depuis un village / éloignement important : 11 km environ*

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Les projets éoliens les Terres Noires et Mailhac-sur-Benaize sont compris dans le panorama mais ils sont masqués par les avant-plans (topographie, bâti et végétation). Aucune éolienne n'est visible depuis ce point de vue

Coordonnées du point de vue	X = 519755 Y = 2134123 Alt = 326m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	02/03/2017—14h40
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 11480 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 13442 m









Photomontage LCL1 : Aire d'étude éloignée - Village : la Châtre-Langlin - Route départementale D36f



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue LCL-1 est localisé le long de la route départementale D1 en sortie sud du village de la Châtre-Langlin. Le village est localisé au cœur d'un secteur boisé et bocager (trame dense) peu élevé (250m environ) et rapidement délimité au Sud par la vallée de Langlin. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses et cadrent la vision dans un plan proche.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis une route départementale (D1) secondaire/ vision au niveau de la frange sud du village de la Châtre-Langlin*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu faible : *Vue depuis une route départementale secondaire (D1) / vision au cœur du village de la Châtre-Langlin*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale secondaire (D1) / vision statique depuis le cœur d'un village / éloignement important : 12 km environ*

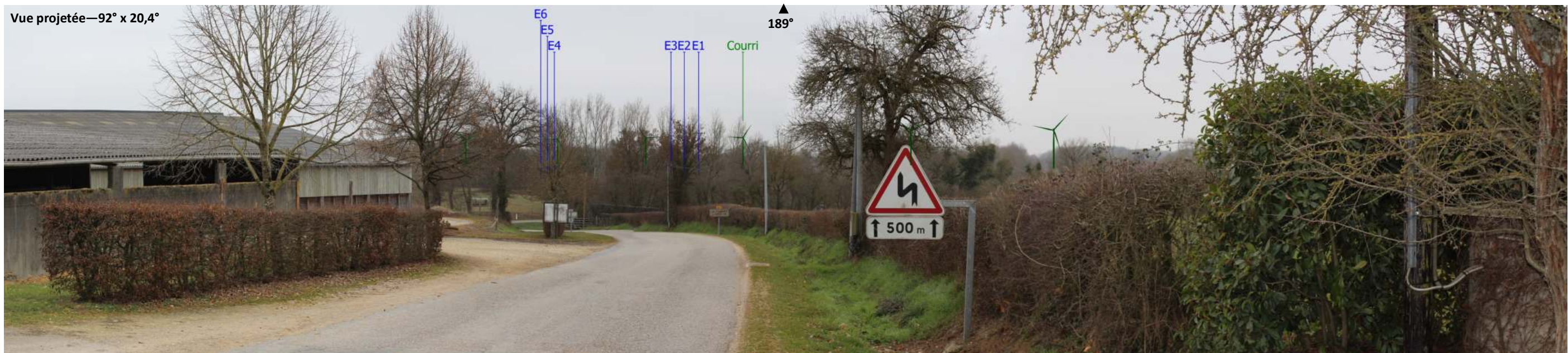
Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet éolien voisin Courri (en instruction) est compris dans le panorama. Deux éoliennes de ce projet sont partiellement à très partiellement visibles, les autres étant largement masquées par la topographie et la végétation en avant-plan.

Coordonnées du point de vue	X = 527112 Y = 2156671 Alt = 247m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—13h40
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 11753 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 12886 m









Photomontage LCL2 : Aire d'étude éloignée - La Châtre-Langlin - Route départementale D36f



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue LCL-2 est localisé le long de la route départementale D1 au niveau de la frange sud du village de la Châtre-Langlin. Le village est localisé au cœur d'un secteur boisé et bocager (trame dense) peu élevé (250m environ) et rapidement délimité au Sud par la vallée de Langlin. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses et cadrent la vision dans un plan proche.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis une route départementale (D1) secondaire/ vision au niveau de la frange sud du village de la Châtre-Langlin*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu faible : *Vue depuis une route départementale secondaire (D1) / vision au niveau de la frange du village de la Châtre-Langlin*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale secondaire (D1) / vision statique depuis la frange sud d'un village / éloignement important : 12 km environ*

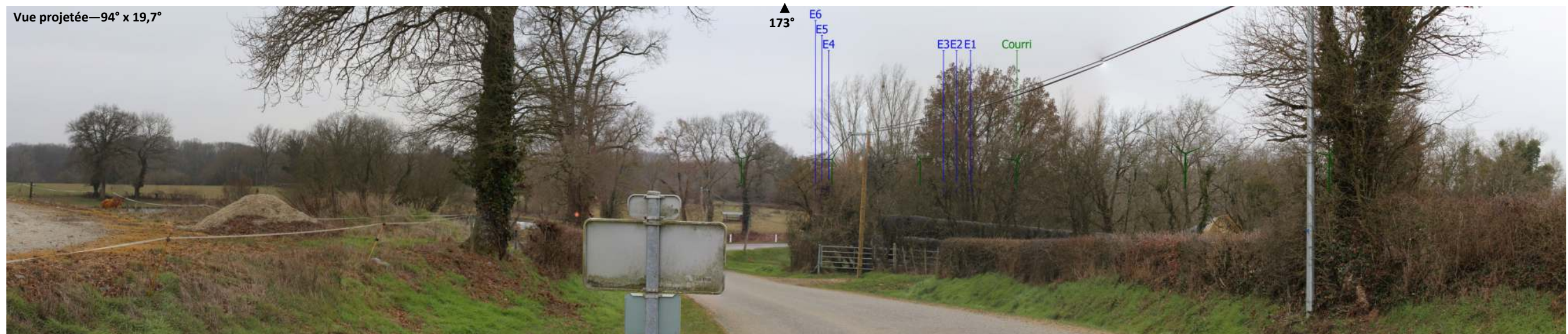
Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Un seul projet voisin est compris dans le panorama, le projet Courri, dont les éoliennes ne sont pas visibles.

Coordonnées du point de vue	X = 527116 Y = 2156607 Alt = 243m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—13h45
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 11771 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 12907 m









Photomontage LCL3 : Aire d'étude éloignée - Village : la Châtre-Langlin



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue LCL-3 est localisé au niveau de la frange est du village de la Châtre-Langlin. Le village est localisé au cœur d'un secteur boisé et bocager (trame dense) peu élevé (250m environ) et rapidement délimité au Sud par la vallée de Langlin. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses et cadrent la vision dans un plan proche.

Intérêt du point de vue : *Vision au niveau de la frange est du village de la Châtre-Langlin*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu faible : *Vision au niveau de la frange est du village de la Châtre-Langlin*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale secondaire / vision statique depuis la frange sud d'un village / éloignement important : 12 km environ*

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Quatre éoliennes du projet Les Rimalets (permis autorisé) sur les neufs que compte le projet sont visibles partiellement mais franchement sur la ligne d'horizon. Avec l'éloignement, la prégnance de ces dernières est atténuée. En revanche, les éoliennes du projet Courri (en instruction), plus proches sont visibles plus franchement sur la ligne d'horizon (l'une des 6 éoliennes étant totalement masquée par la végétation en avant-plan).

Coordonnées du point de vue	X = 527556 Y = 2156826 Alt = 252m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—13h55
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 11973 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 13171 m

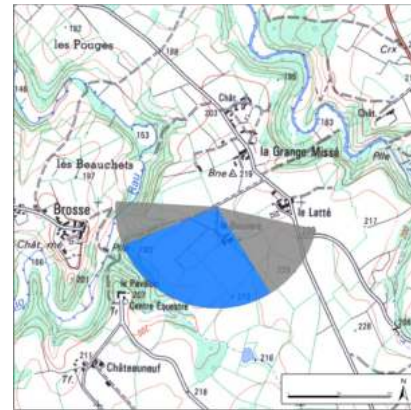








Photomontage n°366 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : Site Classé de Brosse - Monument protégé château de Brosse (MH53 : inscrit) - Vue n°4



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 366 est localisé dans les limites du site classé (site B) concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords et à proximité du château de Brosse également concerné par une protection au titre des monuments (MH53 inscrit). Le point de vue domine la vallée du Bel Rio. On note l'inflexion de la topographie vers la vallée à droite du panorama. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses dans l'axe de la ZIP. Ce panorama propose un covisibilité avec le site protégé et avec la silhouette du château inscrit.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis un monument inscrit - château de Brosse (MH58) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Vue à proximité du château de Brosse, inscrit (MH53) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique à proximité d'un château inscrit (MH53) / vision dynamique depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / éloignement important : 14 km environ*

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 522583 Y = 2157978 Alt = 217m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—18h50
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 14124 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 14760 m









Photomontage n°362 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : Site Classé de Brosse (site B) et Monument inscrit château de Brosse (MH53) - vue n°5



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 362 est localisé le long de la départementale D29a, en limite du site classé (site B) concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords et non loin du château de Brosse également concerné par une protection au titre des monuments (MH53 inscrit). Le point de vue est légèrement dominant et les avant-plans végétaux et bâtis peu denses dans l'axe de la ZIP. Ce panorama offre une covisibilité avec le site protégé la silhouette du château de Brosse.

Intérêt du point de vue : Covisibilité avec un monument inscrit - château de Brosse (MH53) / vision en limite du site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / vision depuis une route départementale du quotidien
Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Covisibilité avec la silhouette du château de Brosse, inscrit (MH53) / vision en limite du site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / vision depuis une route départementale du quotidien

Sensibilité négligeable : Relief s'intercalant entre l'observateur et la ZIP / Position dominante / vision dynamique intégrant la silhouette du château inscrit (MH53) - covisibilité / vision dynamique depuis les limites du site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / éloignement important : 14 km environ

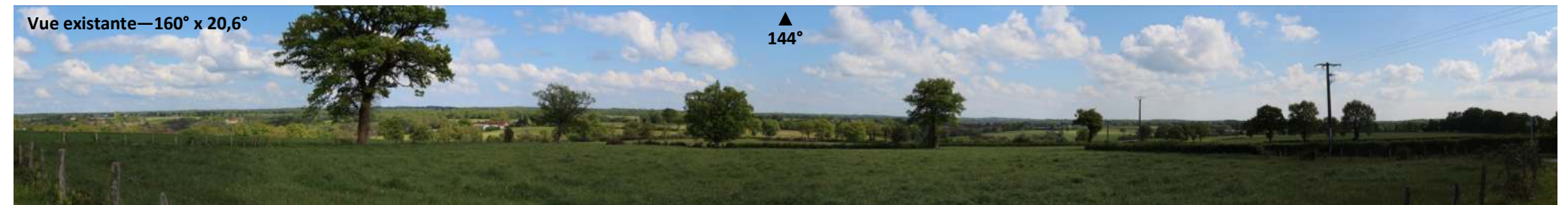
Impact et transformation du paysage : faibles

Quatre des éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles sont très partiellement visibles, les autres étant totalement masquées par le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme faibles.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Six projets éoliens voisins sont compris dans le panorama à savoir Melet (en instruction) et Courri (en instruction) dont les éoliennes sont très partiellement visibles sur la ligne d'horizon et qui sont séparés par un espace de respiration conséquent, les Rimalets (permis autorisé) dont les éoliennes apparaissent lointaines mais franchement en avant-plan des éoliennes de Saint-Sulpice-les-Feuilles, puis les projets la Longe (en instruction), Terres Noires (permis autorisé) et Mailhac-sur-Benaize (en instruction) dont les éoliennes sont visibles plus ou moins partiellement et apparaissent plus ou moins éloignées dans un même angle visuel.

Coordonnées du point de vue	X = 520562 Y = 2157438 Alt = 231m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—17h05
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 14326 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 15142 m

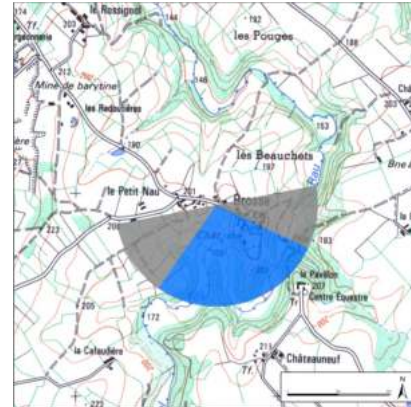
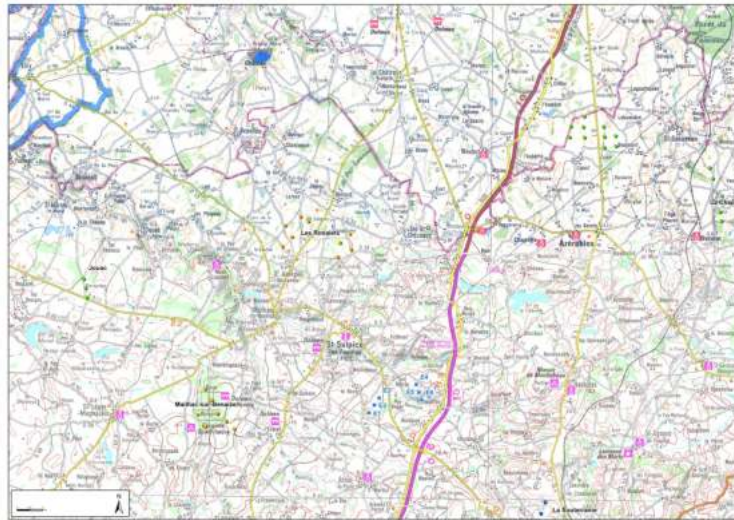








Photomontage n°364 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : Site Classé de Brosse (site B) et Monument inscrit château de Brosse (MH53) - Vue n°2



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 364 est localisé dans les limites du site classé (site B) concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords et à proximité du château de Brosse également concerné par une protection au titre des monuments (MH53 inscrit). Le point de vue est légèrement dominant mais les avant-plans végétaux et bâtis sont denses dans l'axe de la ZIP. Ce panorama offre une covisibilité avec et une visibilité depuis le site protégé et une covisibilité avec une partie de la silhouette du château de Brosse.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis un monument inscrit - château de Brosse (MH53) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Vue à proximité du château de Brosse, inscrit (MH53) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique à proximité d'un château inscrit (MH53) / vision dynamique depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / éloignement important : 14 km environ*

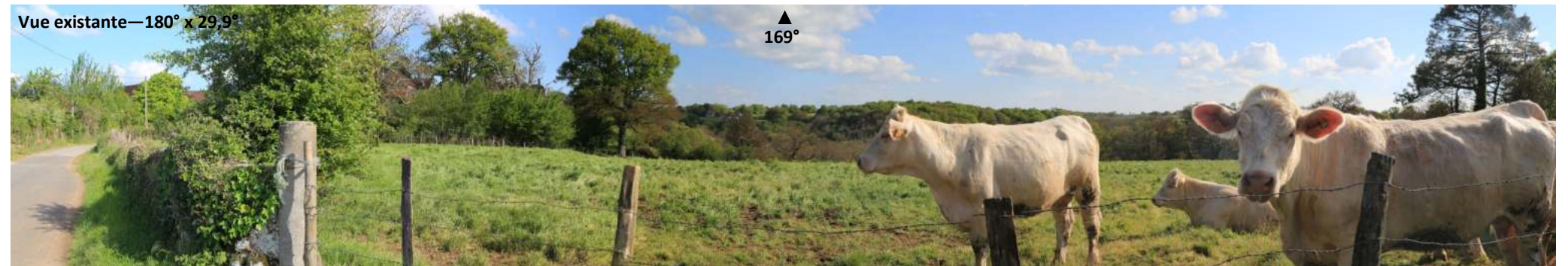
Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet éolien voisin les Rimalets est compris dans le panorama mais aucune éolienne de ce projet n'est visible.

Coordonnées du point de vue	X = 521694 Y = 2157943 Alt = 199m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—18h15
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 14384 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 15076 m

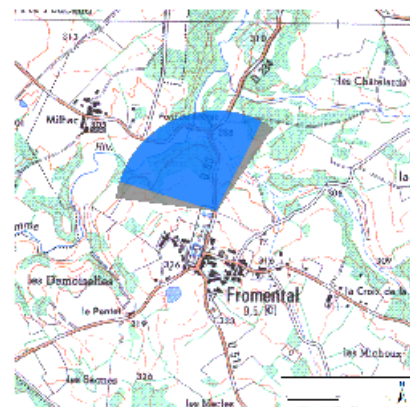
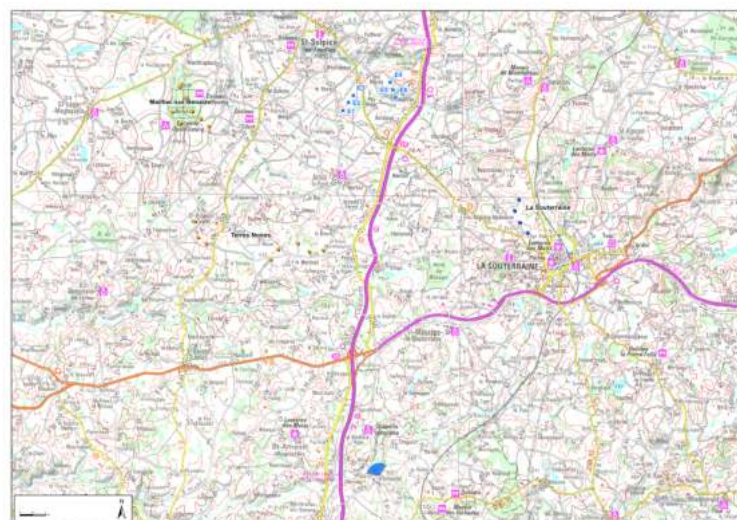








Photomontage n°359 : Aire d'étude éloignée - Route départementale D63 - Sortie sud de Fromental



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 359 est localisé le long de la route départementale D63 au niveau de l'entrée nord de Fromental, le long du parc du château protégé (classement). Il s'agit d'un secteur de plateau délimité au Nord par la vallée de la Semme et l'un de ses vallons affluents. La topographie est animée de douces ondulations densément végétalisées. La vue est rapidement cadrée.

Intérêt du point de vue : Vue depuis une route départementale (D63) du quotidien / frange du village de Fromental / abords du parc d'un monument classé (MH le château de Fromental)

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu faible : Vue depuis une route départementale (D63) du quotidien / frange du village de Fromental / abords du parc d'un monument classé (MHIII : le château de Fromental)

Sensibilité négligeable : Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique depuis une route départementale du quotidien / éloignement important : 14km environ

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet la Longe est compris dans le panorama mais les éoliennes qui le constituent ne sont pas visibles.

Coordonnées du point de vue	X = 527392 Y = 2129472 Alt = 321m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—15h20
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 14394 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 15433 m

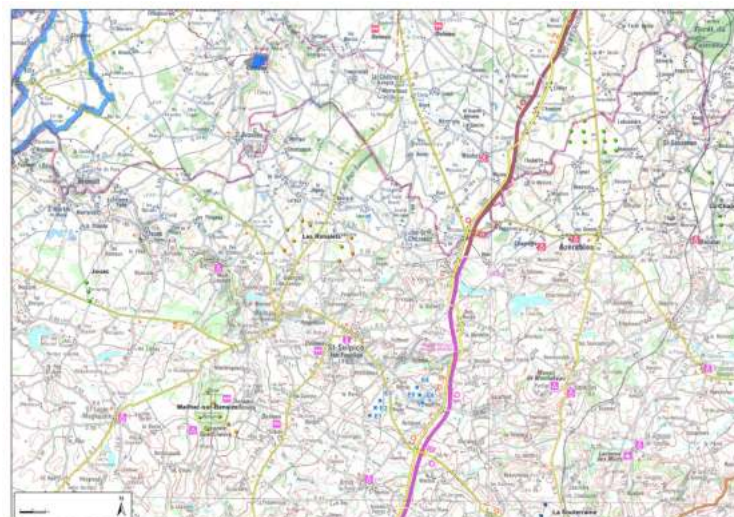








Photomontage n°363 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : Site Classé de Brosse (site B) et Monument inscrit château de Brosse (MH53) - Vue n°1



Évaluation des impacts paysagers :
Le point de vue 363 est localisé dans les limites du site classé (site B) concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords et à proximité du château de Brosse également concerné par une protection au titre des monuments (MH53 inscrit). Le point de vue domine légèrement la vallée du Bel Rio perceptible au second plan (inflexion du relief) et densément végétalisée. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses dans l'axe de la ZIP. Ce panorama offre une covisibilité avec et une visibilité depuis le site protégé et une covisibilité avec une partie de la silhouette du château de Brosse. La vision est cadrée dans un plan moyen.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis un monument inscrit - château de Brosse (MH58) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Vue à proximité du château de Brosse, inscrit (MH53) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique à proximité d'un château inscrit (MH53) / vision dynamique depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / éloignement important : 14 km environ*

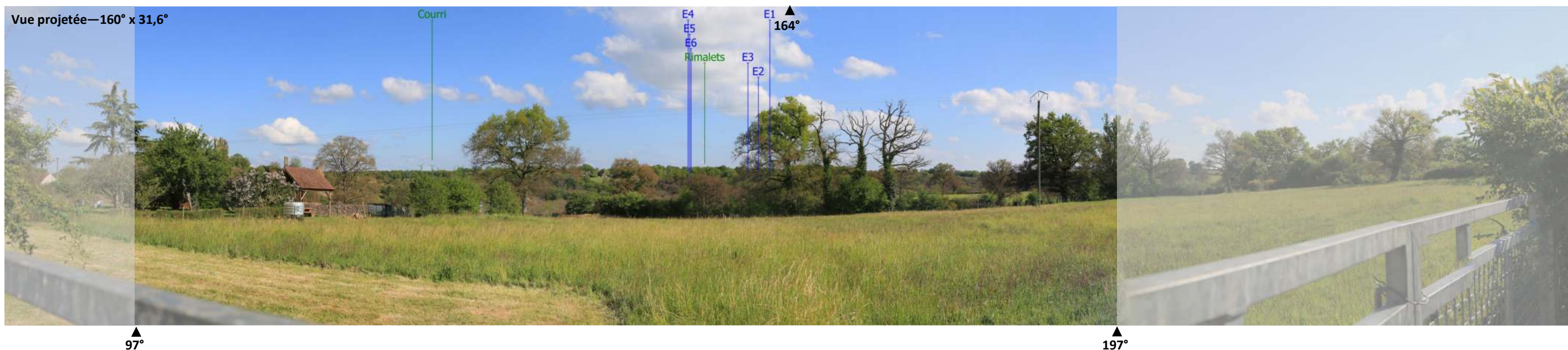
Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Les projets éoliens voisins Courri (en instruction) et les Rimalets (permis autorisé) sont compris dans le panorama. Alors que les éoliennes du projet les Rimalets sont masquées, celles de Courri apparaissent lointaines et partiellement sur la ligne d'horizon.

Coordonnées du point de vue	X = 521442 Y = 2157921 Alt = 202m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—18h10
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 14448 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 15165 m









Photomontage n°291 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : Eglise de Saint-Martin-le-Mault (inscrite MH17)



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 291 est localisé aux abords de l'église inscrite de Saint-Martin-le-Mault (MH17) au niveau de la frange est du village sur un plateau peu élevé (200m environ) et densément végétalisé. La vallée boisée du ruisseau du Rigeallet s'intercale entre l'observateur et les éoliennes. Les avant-plans végétaux et bâtis sont denses dans l'axe de la ZIP.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis un monument inscrit - église de Saint-Martin-le-Mault (MH17) / vision depuis la frange est de Saint-Martin-le-Mault*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Vue depuis l'église de Saint-Martin-le-Mault (MH17) / vision depuis la frange est du village de Saint-Martin-le-Mault*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis une église inscrite (MH17) / vision statique depuis la frange est du village / éloignement important : 14 km environ*

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 514142 Y = 2152100 Alt = 202m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—15h35
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 14449 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 15920 m

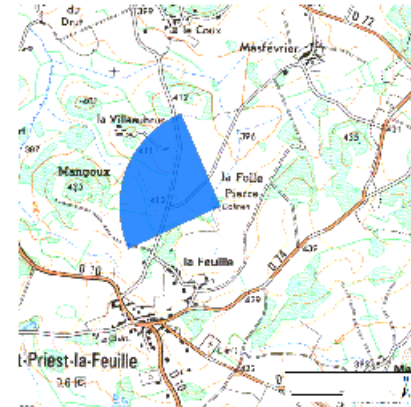








Photomontage n°222 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé (MH 45 : Dolmen de la Pierre Folle, inscrit)



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 222 est localisé au Sud-Est du projet éolien envisagé sur la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles sur un secteur de plateau élevé (410m environ) dominant un vallon affluent de la Sédelle. La densité végétale est importante (bois et trame bocagère lâche) et cadre la vision dans un plan proche. Une fenêtre visuelle étroite laisse filer le regard vers un horizon plus lointain en direction des éoliennes. Ce panorama propose une visibilité depuis les abords et une covisibilité avec la silhouette du dolmen de la Pierre Folle, monument inscrit.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis les abords d'un monument inscrit (le Dolmen de la Pierre Folle)*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Vue depuis les abords d'un monument inscrit (MH45 : le Dolmen de la Pierre Folle)*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis un monument inscrit / secteur peu fréquenté (milieu d'une prairie) / éloignement important : 14km environ*

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par le relief et la végétation dense en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : Sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 538523 Y = 2134333 Alt = 409m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	25/01/2017—18h10
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 14458 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 15751 m









Photomontage n°360-2 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : site inscrit B, les combes de la Cazine - Saint-Léger-Bridereix



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 360-2 est localisé dans un secteur dominant du site inscrit les Combes de la Cazine (Site B) mais peu fréquenté (parcelle agricole). Une prairie, en l'absence de haies bocagères au premier plan, ouvre plus largement la vision en direction de la ZIP. L'observateur est situé à l'Est du projet. En arrière-plan, la densité végétale réapparaît.

Intérêt du point de vue : *Vue depuis le site protégé les Combes de la Cazine (Site B : inscription)*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Vue depuis le site protégé B, les Combes de la Cazine (inscription)*

Sensibilité négligeable : *Relief et densité végétale s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision statique depuis un site inscrit / éloignement important : 15 km environ*

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet éolien autorisé sur les communes de Saint-Sébastien et la Chapelle-Baloue est compris dans le panorama. Les quatre éoliennes apparaissent franchement sur la ligne d'horizon mais l'éloignement atténue considérablement leur prégnance.

Coordonnées du point de vue	X = 543019 Y = 2143081 Alt = 364m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—16h00
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 15021 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 17044 m

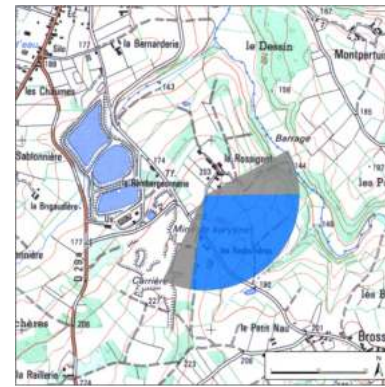








Photomontage n°365 : Aire d'étude éloignée - Patrimoine protégé : Site Classé de Brosse (site B) et Monument inscrit château de Brosse (MH53) - Vue n°3



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 365 est localisé hors des limites du site classé (site B) concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords et non loin du château de Brosse également concerné par une protection au titre des monuments (MH53 inscrit). Le point de vue est légèrement dominant mais les avant-plans végétaux et bâtis sont denses dans l'axe de la ZIP. Ce panorama offre une covisibilité avec le site protégé et avec une partie de la silhouette du château de Brosse.

Intérêt du point de vue : Covisibilité avec un monument inscrit - château de Brosse (MH58) / vision depuis la frange d'un site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Covisibilité avec le château de Brosse, inscrit (MH53) / vision depuis le site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé)

Sensibilité négligeable : Relief et densité végétale et bâtie s'intercalent entre l'observateur et la ZIP / vision dynamique intégrant un château inscrit (MH53) / vision dynamique depuis la frange d'un site protégé concernant la butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords (site B classé) / éloignement important : 14 km environ

Impact et transformation du paysage : nuls

Les éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ne sont pas visibles, masquées par la végétation et le relief en avant-plan. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme nuls.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Les éoliennes du projet de Courri (en instruction), plus proches, sont partiellement visibles. Les éoliennes des autres projets compris dans le panorama ne sont pas visibles (Bois Chardon) ou visibles très partiellement (Melet, Lif, les Rimalets).

Coordonnées du point de vue	X = 520967 Y = 2158710 Alt = 205m
Périmètre d'étude	Eloigné
Date de la prise de vue	04/05/2017—18h25
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 15354 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 16083 m







